

# NOTRE MONITEUR DE SKI

## EST UNE STAR...

*Nous sommes en 2002. L'inexpérimenté animateur jeunesse que je suis accompagne une douzaine de jeunes dans une initiative qui doit les conduire sur les pistes enneigées de Piau-Engaly dans les Hautes-Pyrénées. Un départ aux sports d'hiver... l'idée avait enthousiasmé cette bande de copains et copines il y a quelques mois désormais et les tenait en haleine depuis.*

**D**eux mois avant le départ, réunion de préparation avec le groupe. Parmi les points à l'ordre du jour, nous évoquons le niveau de pratique de ski de chacun-e des participant-e-s. Un rapide recensement nous permet de constater que la moitié du groupe n'est jamais montée sur les skis et qu'une initiation, encadrée professionnellement, leur serait nécessaire. Sans tergiverser, nous décidons donc de contacter l'école de ski locale pour s'attacher les services d'un-e moniteur-ice.

Marie, une des jeunes participantes, prend le téléphone : « Oui, bonjour. Voilà, nous sommes un groupe de jeunes qui venons en février prochain dans votre station de ski et nous aurions voulu prendre des cours... ». Quelques questions plus tard, l'interlocuteur conclut l'échange téléphonique : « Eh bien, Mademoiselle, nous avons bien pris en compte votre réservation... dès demain, nous vous faisons parvenir la convention de partenariat et nous vous remercions de votre confiance... ». L'échange se termine. L'ensemble du groupe se satisfait d'avoir conclu aussi rapidement et efficacement le partenariat... partenariat, euh, pas si sûr en fait.

*Deux mois plus tard, après s'y être tant de fois projeté, le groupe est au pied des pistes.*



Sagement posé-e-s devant l'école de ski, nous attendons patiemment notre moniteur. A l'accueil, on nous a dit qu'on avait de la chance car c'était un grand champion de ski, le meilleur de la station : « Vous allez côtoyer une star ! » ont-ils cru bon d'ajouter.

Tiens, le voilà qui arrive. Il termine tout juste avec un groupe et nous précise qu'il enchaîne avec un autre dans moins de deux heures et que « le temps c'est de l'argent ». Nulle présentation donc (pas le temps pour ça), il nous conduit fissa sur une piste verte : « Vous allez voir c'est trop facile... » précise-t-il.

Arrivé en haut de la piste, il bredouille deux, trois conseils et demande à Marco, l'un des jeunes, de se lancer. Cinq mètres plus loin, Marco est à terre... il ne parvient pas à se relever. Notre moniteur part le redresser et, touché par le

prurit d'intervention (ah le syndrome de tant d'éducateur-trice-s !) l'assène de remarques plus inutiles les unes que les autres : « Mais n'ai pas peur », « Mon fils de 4 ans y arrive... S'il y arrive tu vas y arriver »... Marco se relance mais, dix

mètres plus loin, chute de nouveau. Cette fois-ci, le ton du moniteur devient plus menaçant : « Si tu n'y mets pas du tien, on ne va pas y arriver », « Concentre-toi, c'est la moindre des choses... ». Je sens Marco de plus en plus fébrile... La troisième chute a raison de lui : il éclate en sanglots.

La séance terminée, nous nous réunissons avec les jeunes. Les jeunes sont très affecté-e-s par ce qu'ils-elles viennent de vivre. Leur première expérience de ski résonne comme un traumatisme. Ils-elles veulent tou-te-s mettre fin au séjour, rentrer chez eux-elles, ne plus jamais entendre parler de ski.

Le soir, rendu-e-s au chalet, nous décidons collectivement de nous rendre le lendemain matin à l'accueil de l'école de ski et de demander à changer de moniteur pour la fin de semaine.

Le lendemain matin, la transaction est plus difficile que prévue :

**« Comment ça, changer de moniteur... mais il ne manquerait plus que ce soit les colos qui choisissent leur moniteur.**

*Et puis je vous rappelle que vous avez le meilleur moniteur de la station... Vous devriez vous réjouir de côtoyer une star. Écoutez, moi je ne peux rien faire, c'est lui qui vous a été attribué pour la semaine. Vous n'avez qu'à reprendre le contrat de prestation, c'est indiqué dedans ».*

Il aura suffi de moins de deux mois pour que la convention de partenariat se transforme en contrat de prestation... autre terme, autre réalité. Qu'à cela ne tienne, je décide de dénoncer le contrat et leur indique que nous ne souhaitons plus travailler avec eux.

Pour le restant du séjour, nous allons nous débrouiller nous-mêmes et c'est James, l'un des trois animateurs de l'équipe, qui assurera l'initiation des débutant-e-s. James, qui pratique le ski depuis plus de 20 ans ; James, l'animateur dont j'ai tant de fois pu constater les qualités pédagogiques ; James... à qui je n'avais pas pensé lorsque la question de l'initiation des débutant-e-s s'était posée deux mois auparavant !

Ce récit fera sans doute écho à nombre d'animateurs et d'animatrices. Le fait est coutumier : depuis quelques années, nous constatons un accroissement spectaculaire des intervenants extérieurs, également appelés prestataires de services, prêts à mettre leur dit savoir-faire au service des accueils de loisirs et des séjours de vacances. Ce marché (car c'en est un) de la prestation de services plus au moins éducatifs est envahi par nombre de boîtes privées qui proposent à la chaîne séances de char à voile ou de descente d'eau vive en rafting, ateliers de découverte des sciences ou d'éducation à l'environnement. L'explosion de ces propositions (les boîtes aux lettres des organisateurs de séjours en sont remplies) doit amener les animateurs-trices que nous sommes à nous poser des questionnements de fonds .

## ***Pourquoi faire appel à une personne extérieure ?***

Parce que les compétences n'existent pas en interne ou parce qu'il s'agit d'une solution de facilité pour l'ensemble de l'équipe ?

Il nous apparaît que le recours à des intervenant-e-s extérieur-e-s relève parfois d'une « habitude culturelle » des centres. Les intervenant-e-s y assurent l'encadrement de l'ensemble des activités proposées durant le séjour, désresponsabilisant ainsi les équipes d'animation de la dimension pédagogique et les cantonnant au mieux à un rôle d'organisation de la vie quotidienne. Il nous semble pourtant intéressant de privilégier en premier lieu les compétences en interne, celles repérables au sein de l'équipe d'animation. Si elles n'apparaissent pas de façon évidente, demandons-nous dans un deuxième temps si elles ne peuvent pas être acquises par une entraide entre collègues ou par le départ en formation d'un-e des membres de l'équipe.

L'intervention extérieure (qui plus est sur des créneaux horaires bien ciblés, définis plusieurs semaines ou mois à l'avance) n'est-elle pas le symptôme pour nombre de centres de vacances et de loisirs d'une organisation pédagogique qui privilégierait la logique du « programme » au détriment de celle du « projet d'enfants » ? Pensons ici à tous ces plannings et semaines à thèmes proposés dans les centres de vacances et de loisirs qui n'offrent pour seule finalité que celle d'occuper les enfants et par là même les animateur-ice-s, et dans lesquelles les interventions extérieures se taillent la part du lion ! Que fait-on alors du projet de l'enfant ?



© Jean-Luc Boiré

Dans quelle mesure ses désirs et ses envies sont-ils entendus ? Cette activité cirque ou base-ball proposée par notre intervenant-e extérieur-e vient-elle susciter l'appétence et l'intérêt de l'enfant ? Assurons-nous donc en toutes circonstances que l'intervention extérieure se mette bien au service de projets d'enfants et non de programmes conçus par les adultes.

Il me revient en mémoire cet après-midi d'été 2008 où, sur une colonie de vacances de bord de mer, nous avons fait appel à un ancien marin venu initier les enfants à la technique des nœuds car ceux-ci avaient entrepris de construire des cabanes. Humblement mais ardemment, celui-ci s'était mis au service des enfants, de leur desseins, de leurs désirs...

### ***L'appel à un-e intervenant-e extérieur-e fait-il l'objet de temps de préparation en amont et de temps d'évaluation en aval ?***

Comment s'assure-t-on par exemple que cette personne défende des valeurs et un cadre de référence pédagogique compatible avec notre projet ? Quelles sont ses méthodes d'intervention ?

Comme nous l'a démontré notre amère expérience sur les pistes enneigées de Piau-Engaly, la maîtrise technique d'une activité (si, si souvenez-vous, notre champion de ski !) n'implique pas forcément sa maîtrise pédagogique. Il convient ainsi dans un premier temps de s'assurer que la personne dispose de compétences pédagogiques et qu'elle recourt à des méthodes conformes à celles défendues par notre projet pédagogique.



Il est ensuite nécessaire d'organiser des temps de préparation, de co-construction pour éluder les questions suivantes : quels sont les objectifs que nous visons dans notre organisation et dans cette animation en particulier ? Comment tentons-nous d'atteindre ces objectifs ? À quelles conditions seront-ils atteints ? Quelle est la contribution de chacun-e à la poursuite de ces objectifs ?

Tous ces éléments doivent faire l'objet d'une convention de partenariat qui rappelle que ces interventions extérieures s'insèrent dans le projet pédagogique porté par l'équipe d'animation qui, de fait, reste garante de la cohérence et de la continuité de l'action éducative. Le temps d'évaluation sera lui-même très important : c'est parce que je m'engage dès le début à évaluer que le travail contractuel évoqué ci-dessous prend tout son sens. Me semble-t-il du moins...

Rappelons enfin que la participation d'un-e intervenant-e présente un coût financier. A-t-on pensé aux incidences ? A-t-on opéré un choix dans les dépenses ? Si cette question est couverte de tabous et n'est pas traitée au sein de l'équipe, elle peut générer des zones de tension. Il me revient à

l'esprit cette réunion houleuse à laquelle je participais en tant que stagiaire BAFA (oui, oui, ça remonte !) et au cours de laquelle des animateur-ric-e-s avaient souhaité échanger autour de la rémunération de l'intervenant percussions : ils s'étaient aperçu que celui-ci était mieux rémunéré en 6 heures d'intervention qu'eux-mêmes en une semaine !

Toutes ces questions ne sont pas livrées dans le but de freiner l'initiative des animateurs-ric-e-s ou des enfants à faire appel à des intervenant-e-s extérieur-e-s. Elles viennent juste mettre le doigt sur les écueils à éviter, les conditions à réunir. Elles interrogent surtout le sens... ce sens qui, au moment même de la privatisation de nombreux centres d'animation et de vacances, de la réduction de tant de loisirs en vulgaires objets à consommer, doit être interrogé, questionné. En permanence. C'est un défi, une nécessité même ! ■

Anthony

